

Rapport annuel 2024 de l'Ortra Forêt Suisse

1. Aperçu des activités

D'importants projets ont été menés durant l'exercice 2024, et notamment l'examen des profils de compétences des contremaîtres forestiers / contremaîtresses forestières, conducteurs/conductrices d'engins et chefs/cheffes des opérations de câblage. Les profils révisés ont été discutés et vérifiés à l'occasion d'une rencontre.

« Le thème de la pénurie de personnel forestier qualifié continue à préoccuper le secteur et a également été abordé plusieurs fois par le comité de l'Ortra Forêt Suisse. Le Journal forestier suisse a publié un article consacré à ce sujet.

En 2024, des audits des PQ forestier-bûcheron / forestière-bûcheronne ont eu lieu dans deux cantons. Le niveau des PQ auditées a été jugé très bon. Les auditeurs et les responsables des examens ont trouvé les échanges positifs. Les rapports d'audit ont été discutés à l'occasion de la journée des chefs experts à Olten.

Séances du comité et assemblée des membres : au total, quatre séances du comité se sont tenues en 2024 (11 avril, 11 juin, 5 septembre et 27 novembre 2024). L'assemblée des membres a eu lieu le 11 avril 2024 à Olten.

Commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons / forestières-bûcheronnes et des praticiens forestiers / praticiennes forestières (CD+Q) : la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CD+Q) s'est réunie à deux reprises en 2024. Divers thèmes actuels en lien avec la formation initiale, comme le débriefing des audits dans les CI G ainsi que la révision quinquennale des formations initiales, ont été discutés.

Fonds pour la formation forestière : la Commission du Fonds s'est réunie à trois reprises en 2024 afin de traiter les affaires courantes. Les foires professionnelles régionales ont été une nouvelle fois soutenues financièrement en 2024, ce qui a été très apprécié par la branche.

La commission du Fonds est présidée par Roger Sacher, ForêtSuisse. Les autres membres sont Andi Huber, vice-président, Didier Wuarchoz, Bruno Trüb et Christian Rüesch.

L'Ortra Forêt Suisse, organe responsable du Fonds, remercie la commission du FFP Forêt pour le travail effectué en vue de la consolidation d'une promotion durable de la formation forestière initiale et continue. Des remerciements particuliers doivent être adressés à Nicole Cia et Barbara Stähli, qui s'occupent des affaires en cours avec énormément d'engagement.

Commission de l'assurance qualité Forêt (CAQ Forêt) : la CAQ Forêt a tenu en 2024 quatre séances, dont trois en ligne. La CAQ Forêt est, d'une part, une commission d'examen pour les examens professionnels forestiers, qui répondent à des exigences élevées. D'autre part, elle encadre et garantit la surveillance des formations modulaires ainsi que, sur mandat de l'OFEV, la reconnaissance des prestataires de cours de bûcheronnage et la qualité de ces cours.

Relations publiques : en mai 2024, le Journal forestier suisse a publié un article sur la pénurie de personnel forestier qualifié. Une interview sur le même sujet est parue en août 2024 dans le

« Bündner Wald ». Par ailleurs, une interview d'une forestière-bûcheronne a été publiée en août dans le journal « 20 minutes » à titre de publicité pour le métier de forestier-bûcheron.

En 2024, l'Ortra Forêt a en outre actualisé son site Internet et placé cette interview chez un autre prestataire.

Journées des responsables de la formation (des cantons et des Ortra Forêt régionales) : la rencontre du mois de mai a été annulée. La rencontre de deux jours s'est déroulée les 14 et 15 novembre 2024 à Weinfelden TG. À côté de divers échanges d'informations, des ateliers consacrés à différents sujets (comme la pénurie de personnel forestier qualifié, l'attrait des formations continues, la formation initiale AFP, la formation au métier de conducteur/conductrice d'engins forestiers) ont été organisés.x

En conclusion, nous pouvons considérer que l'année 2024 a livré de bons résultats. La très bonne collaboration avec les associations, les services cantonaux et d'autres institutions s'est confirmée au cours de l'exercice sous revue. La collaboration avec le Centre forestier de formation Lyss, qui héberge le secrétariat, donne toujours entière satisfaction. Le CEFOR Lyss organise aussi les cours destinés aux experts et expertes aux examens et aux instructeurs et instructrices CI pour le compte de l'Ortra Forêt Suisse. Les cours organisés par le CEFOR Lyss pour l'Ortra Forêt ont bénéficié d'un écho très positif dans les évaluations.

2. Activités 2024

Ce tableau présente les principales activités de l'année écoulée ainsi que leur état d'avancement.

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2024
1.	Entretien des échanges entre l'Ortra Forêt Suisse, les Ortra régionales et les partenaires	Président, chargé d'affaires	<i>En 2024, certaines Ortra régionales ont été visitées. Les contacts et les échanges avec les différents partenaires ont été entretenus.</i>
2.	Journées des responsables de la formation cantons / Ortra régionales : préparation et réalisation de deux journées	Secrétariat	<i>En novembre, une journée consacrée à diverses questions d'actualité a eu lieu à Weinfelden TG.</i>
3.	Information sur les activités de l'Ortra Forêt : 1 à 2 articles	Secrétariat	<i>Un article consacré à la pénurie de personnel forestier qualifié a été publié dans le Journal forestier suisse en mai 2024.</i>
4.	FFP Forêt : adoption du budget / des comptes, décisions de taxation et informations du comité	Comité	<i>Le comité a approuvé les comptes annuels 2023 ainsi que le budget 2025 du FFP Forêt.</i>
5.	Encadrer et continuer à soutenir la réflexion sur la « pénurie de personnel forestier qualifié » par le biais d'informations et d'échanges	Comité, secrétariat	<i>Un article consacré à la pénurie de personnel forestier qualifié a été publié dans le Journal forestier suisse.</i>
6.	Formation initiale : organiser l'examen national des connaissances professionnelles pour les apprentis forestiers-bûcherons / apprenties forestières-bûcheronnes en collaboration avec le CSFO	Équipe projet, comité	<i>L'examen national a pu avoir lieu normalement. C'était le deuxième examen organisé conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle 2019.</i>

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2024
7.	Formation initiale : organiser les cours de la formation initiale et continue des instructeurs CI D et CI E	Commission formation continue instructeurs CI, secrétariat, CEFOR Lyss	<i>Un cours de base en allemand a été organisé en 2024. En outre, deux cours de formation continue pour instructeurs CI E ont été organisés. Les thèmes principaux étaient l'ordonnance sur les travaux de construction, les tirants d'ancrage au sol ainsi que les répercussions en matière de droit de la pêche pour les ouvrages de protection des cours d'eau.</i>
8.	Formation des experts/expertes Formation initiale : cours de base et cours de formation continue, journée des chefs experts	CEFOR Lyss	<i>En 2024, un cours de base a été organisé en allemand à l'intention des experts/expertes aux examens. En outre, deux cours de formation continue ont été organisés en allemand et en français.</i>
9.	Soutenir la branche en matière de formation continue pour la conduite d'engins de chantier	Comité, secrétariat	<i>Cette thématique a été abordée lors de la journée des responsables de la formation Forêt en novembre.</i>
10.	Élaborer les bases de décision en vue d'un livret de formation numérique et, éventuellement, démarrer ou soutenir un projet.	Chargé d'affaires et groupe de travail	<i>Le comité a décidé de soutenir le projet Eval Pro de Suisse romande. Le livret de formation numérique a pour l'instant été reporté.</i>
11.	Le concept pour la révision quinquennale des formations initiales de praticien forestier / praticienne forestière et de forestier-bûcheron / forestière-bûcheronne a été élaboré et programmé.	Comité, CD&Q	<i>La CD&Q a décidé d'effectuer la révision quinquennale des formations initiales sous la forme d'une rencontre. Les travaux préparatoires de la journée ont été réalisés en 2025.</i>
12.	Examen des qualifications (contremaître forestier / contremaîtresse forestière, conducteur/conductrice d'engins forestiers, chef/cheffe des opérations de câblage forestier) dans le cadre de la stratégie de formation forestière	Comité et, éventuellement, groupe de travail	<i>Les profils de compétence des métiers concernés ont été révisés et vérifiés à l'occasion d'une rencontre.</i>
13.	Révision des règlements d'examen de contremaître forestier / contremaîtresse forestière, conducteur/conductrice d'engins forestiers, chef/cheffe des opérations de câblage forestier	Comité, CAQ Forêt, groupe de travail	<i>Le comité a décidé de réviser les règlements des examens de contremaître forestier / contremaîtresse forestière et de chef/cheffe des opérations de câblage forestier. Des clarifications sont effectuées dans le cadre d'un projet pour l'examen de contremaître forestier / contremaîtresse forestière.</i>
14.	Commission CD&Q : traitement des thèmes annoncés, 1 à 2 séances	CD&Q	<i>Deux réunions ont été organisées.</i>
15.	Adopter les rapports d'activités des commissions (CAQ Forêt, CD&Q)	Comité	<i>Les rapports d'activités de la commission CAQ Forêt 2023 ont été adoptés. Des informations ont été fournies sur les activités de la commission D&Q lors des séances du comité.</i>

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2024
16.	Organiser les examens professionnels selon le règlement d'examen	CAQ Forêt	<i>Les examens suivants ont eu lieu en 2024 : 25 examens de contremaître forestier / contremaîtresse forestière 11 examens de conducteur/conductrice d'engins forestiers 7 examens de chef/cheffe des opérations de câblage forestier</i>
17.	Réaliser les tâches de l'assurance qualité des formations modulaires selon le règlement CAQ Forêt	CAQ Forêt	<i>La CAQ Forêt a organisé quatre réunions et réglé les affaires en cours.</i>
18.	Assurer la reconnaissance des prestataires de cours avec utilisation de la tronçonneuse et mener les audits pour ces cours	CAQ Forêt	<i>En 2024, trois cours de base ainsi que trois cours de formation continue ont été audités. Un audit a eu lieu dans le cadre de la recertification.</i>
19.	Préparer la succession du chargé d'affaires prévue en 2026	Comité	<i>Le comité a élu Stefan Flury comme chargé d'affaires à partir de 2026</i>

3. Financement

L'exercice 2024 se solde par une perte de CHF 29 713.-. Ce résultat s'explique, d'une part, par le changement de titulaire de poste au secrétariat (notamment par les coûts supplémentaires dus à son intégration). D'autre part, des coûts supplémentaires ont été engendrés par l'actualisation du site Internet, par les deux audits des examens finals de forestier-bûcheron / forestière-bûcheronne ainsi que par des dépenses supplémentaires dans les projets « examen des profils de compétence » et « examen national des connaissances professionnelles ».

Les dépenses de l'Ortra Forêt Suisse se sont élevées à CHF 588 613.-, alors que le montant budgété était de CHF 517 057.-. Les recettes se sont montées à CHF 558 900.-, alors que le montant budgété était de

CHF 513 565.-. La subvention du FFP Forêt en faveur des projets de l'Ortra Forêt s'est élevée à CHF 200 000.-, un montant qui correspond à la subvention budgétée. Les détails de la clôture 2024 sont indiqués dans les comptes annuels.

Aux termes d'une convention de prestations, certaines tâches de l'Ortra Forêt Suisse sont subventionnées par l'OFEV à hauteur de 50%. Ladite convention prévoit la mise à disposition de fonds plafonnés à CHF 87 000.-. En 2023, ce montant a été entièrement utilisé. La réunion annuelle a été finalement abandonnée, la collaboration s'étant déroulée dans les règles et l'OFEV ayant été informé des activités de l'Ortra Forêt à l'occasion des séances du comité.

Par ailleurs, les examens professionnels sont soutenus par le SEFRI. En 2024, cette subvention s'est chiffrée à CHF 107 031.-.

L'Ortra Forêt Suisse remercie l'OFEV et le SEFRI pour leur soutien et l'excellente collaboration.

4. Secrétariat

Le secrétariat général de l'Ortra Forêt Suisse est assuré par Rolf Dürig. Les tâches administratives sont confiées au Centre forestier de formation Lyss dans le cadre d'une convention de prestations. En 2024, le secrétariat a été géré jusqu'au 31.7.2024 par Nicole Cia qui a démissionné de son poste. Pour lui succéder, le comité a élu Barbara Stähli. Elle a été initiée à ses tâches par Nicole Cia au deuxième

semestre 2024. Le secrétariat a été assisté par Daniela Enkerli et Nataša Plesničar dans les domaines de l'administration des cours et de la CAQ Forêt. Toutes les collaboratrices du secrétariat méritent les plus vifs remerciements.

La collaboration a toujours été très agréable et efficiente. Les comptes rendus de séance rédigés par Nicole Cia et Barbara Stähli représentent un soutien précieux pour les activités du comité.

5. Composition du comité

Président :	Mattia Soldati, canton du Tessin	1 voix
Vice-président :	Christoph Lüthy, ForêtSuisse	2 voix*
Membres :	Jürg Walder, CEFOR Lyss	1 voix
	Beat Philipp, ibW CEFOR Maienfeld (jusqu'en mai 2024)	1 voix
	Patrick Insigna, ibW CEFOR Maienfeld (à partir de juillet 2024)	
	Samuel Jenni, FUS	2 voix*
	Markus Amhof, AFS	2 voix*
	Marco Marcozzi, Responsable de formation canton du Tessin	1 voix
	Thomas Studer, Ortra Forêt BL-BS-SO	1 voix
	Christina Giesch, Forêt Valais	1 voix
	Andreas Greminger, Ortra Forêt SG-AR	1 voix
	François Sandmeier, CFPF Le Mont	1 voix
	Ueli Meier, Représentant de la CIC	voix consultative
	Gina Retschnig, OFEV	voix consultative

**Conformément aux statuts, les fédérations nationales présentes au comité disposent de deux voix.*

Secrétariat :

Responsable :	Rolf Dürig
Secrétariat et PV :	Nicole Cia (jusqu'en juillet 2024), Barbara Stähli (à partir de septembre 2024)
Caissière :	Nicole Cia et Barbara Stähli

6. Mot de conclusion du président

Comme les années précédentes, l'année 2024 a passé très vite et a été marquée par des obligations, séances et groupes de travail. Pour moi, ce fut une année particulièrement intense, surtout en ce qui concerne mon travail dans le domaine des risques naturels. Fin juin, des crues violentes ont provoqué destructions, décès et désolation dans la vallée supérieure de la Maggia. Notre organisation a été énormément sollicitée. Elle a fourni un gros travail, et nous avons souvent dû agir sans savoir si ce que nous faisons était bien ou pas. Dans ce scénario tragique, j'ai beaucoup appris, et une chose m'a particulièrement impressionné : la capacité de nos forestiers-bûcherons, jeunes gardes forestiers et ingénieurs forestiers à travailler avec professionnalisme, sécurité et détermination dans un contexte si difficile. J'ai ainsi à nouveau eu la confirmation de l'importance du personnel forestier dans une telle situation. Et cela m'a donné beaucoup de confiance et d'assurance, lorsque je pense à l'avenir et à

l'important changement de génération auquel nous devons faire face tant au Tessin que dans le reste de la Suisse.

En ce qui concerne mon activité de président, je me souviens avec beaucoup de joie de l'atelier concernant l'adaptation des profils de compétences des contremaîtres et contremaîtresses forestiers, des conducteurs et conductrices d'engins forestiers et des chefs et cheffes des opérations de câblage forestier qui a eu lieu à Berne. Lors de cette journée, des spécialistes de toute la Suisse représentant les différents domaines du secteur forestier ont échangé et discuté ensemble. Pour moi, ce fut un moment très positif et très enrichissant.

Autre temps fort important en 2024 : l'élection du successeur de notre chargé d'affaires Rolf Dürig. C'est avec une grande joie que nous trouvés, en la personne de Stefan Flury, un grand connaisseur du secteur forestier et de la formation professionnelle pour lui succéder. Il entamera ses activités le 1^{er} janvier 2026. Dans le courant de l'année 2025, il accompagnera Rolf lors de séances du comité et dans les activités principales de l'Ortra Forêt Suisse.

Je remercie également de tout cœur Rolf qui s'est rendu disponible pour des discussions et pour tout ce qu'il a fait jusqu'à présent pour l'Ortra Forêt, sans oublier qu'il reste notre chargé d'affaires jusqu'à fin 2025.

Pour conclure, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à toutes et tous les collègues du comité, du secrétariat, aux membres des différentes commissions, à celles et ceux qui ont organisé les différentes activités en 2024, et à toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour garantir une formation hautement qualitative dans le domaine forestier.

Bellinzona, avril 2025 / Mattia Soldati, président